

Inscriptions Ecole Maternelle

Pour les enfants nés en 2012



1. Passer à la **Mairie de Tulette** pour procéder à l'inscription.

Documents à apporter à la Mairie :

- Le livret de famille
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (carnet de santé ou certificat médical)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Le samedi matin de 10h00 à 12h00

2. Passer à **l'école maternelle** : la Directrice vous reçoit :

Le JEUDI 24 MAI de 8h45 à 18h30

Le VENDREDI 1er JUIN de 16h30 à 18h30

Documents à apporter à l'école :

- L'attestation d'inscription remise par la Mairie
- et d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication. (carnet de santé ou certificat médical)
- Pièce d'identité

